



**Profil du marché du travail des
travailleurs âgés au Nouveau-Brunswick
Mai 2021**

New  Nouveau
Brunswick

Table des matières

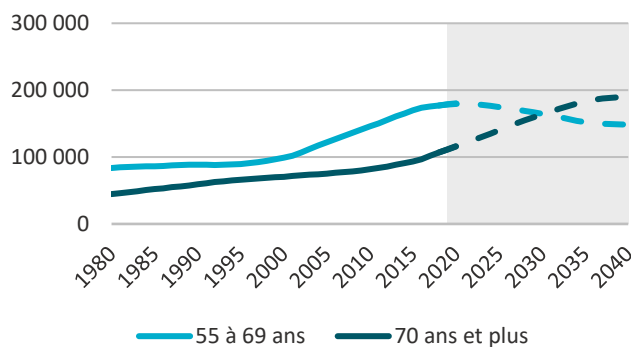
| | |
|---|----|
| Population..... | 2 |
| Aperçu..... | 2 |
| Régions infraprovinciales | 3 |
| Éducation | 4 |
| Taux d'achèvement des études secondaires..... | 4 |
| Études postsecondaires..... | 4 |
| Caractéristiques de la population active..... | 6 |
| Tendances préalables à la pandémie..... | 6 |
| Pandémie de COVID-19..... | 8 |
| Salaires | 10 |
| Tendances préalables à la pandémie..... | 10 |
| Pandémie de COVID-19..... | 11 |
| Assurance-emploi | 11 |
| Tendances préalables à la pandémie..... | 11 |
| Pandémie de COVID-19..... | 12 |

Population

Aperçu¹

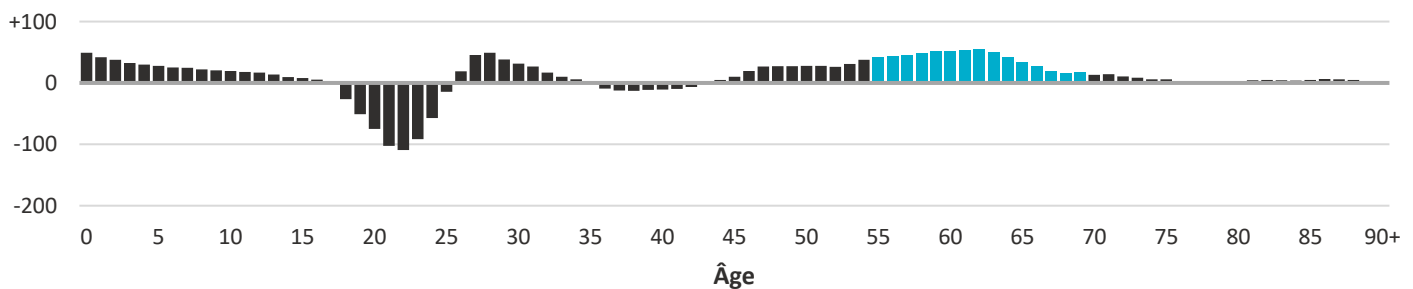
Au 1^{er} juillet 2020, selon les estimations, 180 291 résidents du Nouveau-Brunswick étaient âgés de 55 à 69 ans et représentaient 23,1 % de la population totale de la province (soit la deuxième proportion parmi les provinces et les territoires). Voilà un contraste flagrant par rapport à quarante ans plus tôt, alors que cette tranche d'âge dans la province ne se composait que de 83 602 personnes (ce qui représentait 11,8 % de la population totale de la province à cette époque).

Population du Nouveau-Brunswick âgée de 55 ans et plus (historique et projetée)



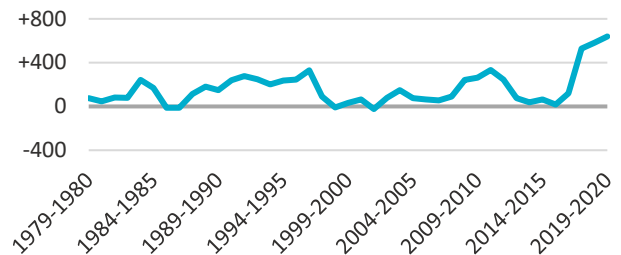
Cette population s'est accrue considérablement au cours des dernières décennies, non seulement au Nouveau-Brunswick, mais aussi dans l'ensemble du Canada (le reflet du vieillissement de la génération du baby-boom). Cependant, en raison des niveaux d'exode des jeunes constamment élevés et des niveaux d'immigration relativement bas, cette population âgée constitue une bien plus grande proportion de la population totale au Nouveau-Brunswick que dans la plupart des autres provinces.

Migration interprovinciale nette annuelle selon l'âge – Nouveau-Brunswick – juillet 2017 à juin 2020



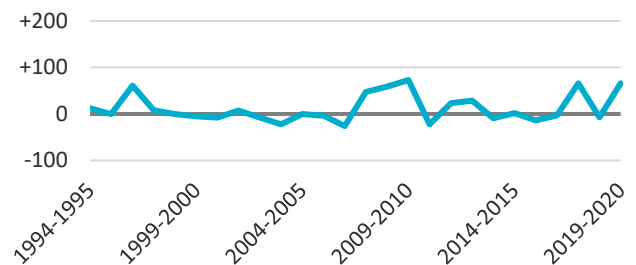
Les gains de population attribuables aux travailleurs âgés et aux retraités qui sont partis d'une autre province pour s'installer au Nouveau-Brunswick ont également favorisé cette tendance. Par rapport à la taille de la population, seule la Nouvelle-Écosse a affiché des gains de migration interprovinciale nette plus élevés dans ce groupe d'âge ces dernières années.

Migration interprovinciale nette chez la population âgée de 55 à 69 ans du Nouveau-Brunswick



À l'avenir, une proportion considérable de la génération du baby-boom dépassera la cohorte des personnes âgées de 55 à 69 ans et cette population devrait grandement diminuer au cours des vingt à vingt-cinq prochaines années. Cela se traduira par une bien plus grande population âgée de 70 ans et plus.

Migration internationale nette chez la population âgée de 55 à 69 ans du Nouveau-Brunswick



¹ Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableaux 17-10-0005, 17-10-0015 et 17-10-0014; et Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, tableau 17-10-0057 (scénario de projection M4).

Même si les restrictions frontalières mises en place à la mi-mars en réponse à la pandémie de la COVID-19 ont réduit le nombre de migrants internationaux entrant dans la province, l'impact global de la pandémie sur les estimations démographiques de la population âgée de 55 ans et plus était minime en date de juillet 2020. Les estimations pour 2021 refléteront davantage l'impact de la pandémie sur les tendances démographiques.

Régions infraprovinciales²

Au Nouveau-Brunswick, les régions du Grand Fredericton, du Grand Moncton et du Grand Saint John ont une population de personnes âgées de 55 à 69 ans bien plus petite que le reste de la province (tant de façon relative qu'absolue). La proportion relativement élevée de la population représentée par les personnes âgées dans les régions plus rurales de la province est surtout due au fait que ces régions enregistrent constamment des niveaux élevés d'exode des jeunes et des niveaux d'immigration relativement bas.

Pourcentage de la population âgée de 55 à 69 ans selon les RMR/AR³ – N.-B. et Canada – juillet 2020

| | Pourcentage |
|-------------------|-------------|
| Grand Moncton | 20 % |
| Grand Saint John | 22 % |
| Grand Fredericton | 19 % |
| Grand Bathurst | 27 % |
| Grand Miramichi | 25 % |
| Grand Edmundston | 27 % |
| Grand Campbellton | 28 % |
| Autre N.-B. | 26 % |

La concentration relativement élevée de personnes âgées dans les parties plus rurales de la province a également subi l'incidence d'un afflux récent de migrants âgés interprovinciaux. Entre juillet 2017 et juin 2020, un nombre total net de 873 personnes âgées de 55 à 69 ans a quitté d'autres régions du Canada pour s'installer dans des parties de la province situées en dehors d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (c.-à-d. des collectivités du Nouveau-

Brunswick se trouvant à l'extérieur des sept centres principaux). Il vaut toutefois la peine de souligner qu'une proportion importante de ces personnes pourrait s'être installée au Nouveau-Brunswick pour prendre sa retraite au lieu de travailler.

Migration annuelle moyenne⁴ chez la population âgée de 55 à 69 ans selon les RMR/AR – N.-B. – juillet 2017 à juin 2020

| | Moyenne annuelle |
|---|------------------|
| Migration interprovinciale nette | |
| Grand Moncton | +93 |
| Grand Saint John | +59 |
| Grand Fredericton | +21 |
| Grand Bathurst | +23 |
| Grand Miramichi | +23 |
| Grand Edmundston | +5 |
| Grand Campbellton | +3 |
| Autre N.-B. | +218 |
| Migration intraprovinciale nette⁵ | |
| Grand Moncton | +24 |
| Grand Saint John | -6 |
| Grand Fredericton | +29 |
| Grand Bathurst | -4 |
| Grand Miramichi | -9 |
| Grand Edmundston | +1 |
| Grand Campbellton | -11 |
| Autre N.-B. | -25 |
| Migration internationale nette | |
| Grand Moncton | +10 |
| Grand Saint John | +2 |
| Grand Fredericton | +17 |
| Grand Bathurst | +4 |
| Grand Miramichi | 0 |
| Grand Edmundston | +4 |
| Grand Campbellton | +1 |
| Autre N.-B. | -20 |

² Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableaux 17-10-0005, 17-10-0135, 17-10-0136 et 17-10-0138.

³ Les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) sont de grandes zones urbaines (appelées noyaux urbains) qui, avec les zones urbaines et rurales adjacentes, ont un haut niveau d'intégration sociale et économique dans leurs noyaux urbains. Dans une région métropolitaine de recensement (RMR), la population du noyau urbain compte au moins 100 000 personnes et, dans une agglomération de recensement (AR), la population du noyau urbain se situe entre 10 000 et 99 999 personnes, selon le recensement précédent. En 2019, les sept RMR et AR du Nouveau-Brunswick étaient les suivantes : Moncton, Saint John, Fredericton, Bathurst, Campbellton, Miramichi et Edmundston.

⁴ Les valeurs ont été arrondies au nombre entier le plus proche.

⁵ Les « migrants intraprovinciaux » sont les personnes qui ont déménagé dans une autre ville, une autre localité, un autre village ou une autre collectivité, mais qui sont restées dans la même province ou le même territoire.

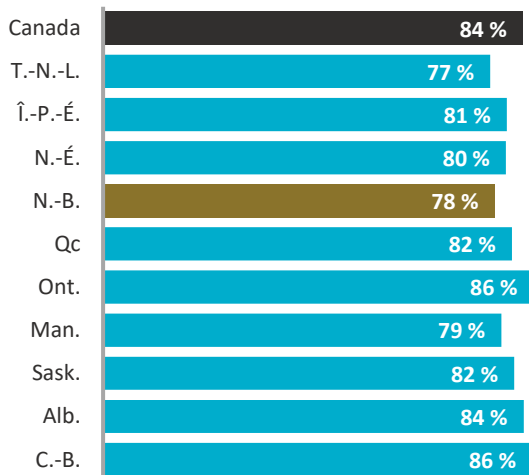
Les gains de population attribuables aux travailleurs âgés et aux retraités qui sont partis d'une autre province pour s'installer en milieu rural au Nouveau-Brunswick sont en partie annulés par certaines personnes âgées dans la province, tout spécialement celles de 65 ans et plus, qui choisissent de s'établir plus près d'une des villes de la province.

Éducation

Taux d'achèvement des études secondaires⁶

Dans l'ensemble du Canada, les travailleurs âgés qui habitent au Nouveau-Brunswick comptent parmi les personnes les moins susceptibles d'avoir achevé leurs études secondaires⁷. Lors du Recensement de 2016, 78,1 % de la population active du Nouveau-Brunswick âgée de 55 à 64 ans avait terminé des études secondaires. Il s'agissait du deuxième plus faible taux d'achèvement des études secondaires pour cette tranche d'âge parmi toutes les provinces. Ce taux était particulièrement bas chez les hommes âgés de la province.

Taux d'achèvement des études secondaires chez la population active âgée de 55 à 64 ans – 2016



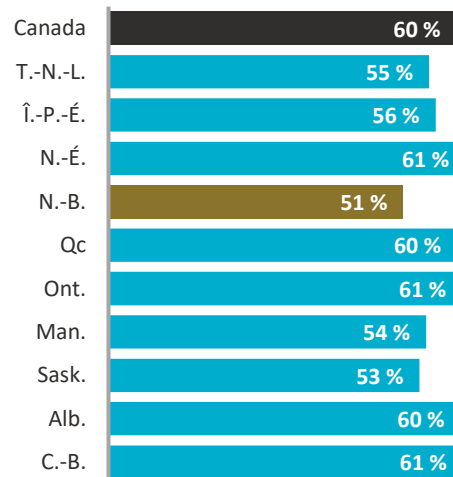
Taux d'achèvement des études secondaires selon le sexe chez la population âgée de 55 à 74 ans – N.-B. et Canada – 2016

| | N.-B. | | Canada | |
|----------------------------|--------|--------|--------|--------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Population active | | | | |
| 55 à 64 ans | 73 % | 84 % | 81 % | 87 % |
| 65 à 74 ans | 70 % | 80 % | 79 % | 83 % |
| Population inactive | | | | |
| 55 à 64 ans | 66 % | 73 % | 73 % | 77 % |
| 65 à 74 ans | 58 % | 63 % | 71 % | 71 % |

Études postsecondaires⁸

Outre compter parmi ceux ayant le moins tendance à avoir achevé leurs études secondaires, les travailleurs âgés du Nouveau-Brunswick font partie de ceux qui sont les moins susceptibles d'avoir un diplôme d'études postsecondaires. Lors du Recensement de 2016, seuls 50,6 % de la population active du Nouveau-Brunswick âgée de 55 à 64 ans avait suivi une certaine forme d'études postsecondaires, comparativement à 59,7 % à l'échelle nationale. Ce pourcentage est semblable chez les hommes et les femmes.

Taux d'achèvement des études postsecondaires chez la population active âgée de 55 à 64 ans – 2016



⁶ Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, tableau 98-400-X2016177.

⁷ « avaient achevé leurs études secondaires » = avec un diplôme secondaire ou une attestation d'équivalence.

⁸ Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, tableaux 98-400-X2016256, 98-400-X2016264 et 98-400-X2016269.

Plus haut certificat, diplôme ou grade chez la population âgée de 55 à 64 ans – N.-B. et Canada – 2016

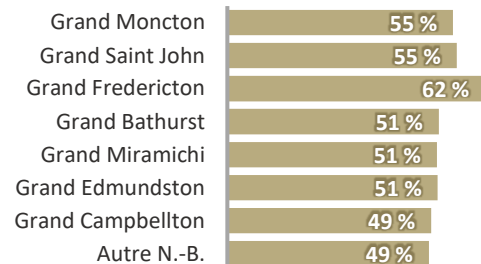
| | Nouveau-Brunswick | | | Canada | | |
|---|-------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Total | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes |
| Population active | | | | | | |
| Aucun certificat, diplôme ou grade | 19 % | 22 % | 15 % | 13 % | 15 % | 11 % |
| Diplôme d'études secondaires ou équivalent | 31 % | 27 % | 35 % | 27 % | 25 % | 30 % |
| Postsecondaire | 51 % | 51 % | 51 % | 60 % | 60 % | 59 % |
| Apprentissage et métiers | 12 % | 18 % | 6 % | 12 % | 17 % | 7 % |
| Certificat ou diplôme collégial/non universitaire | 22 % | 18 % | 27 % | 22 % | 18 % | 26 % |
| Université, niveau inférieur au baccalauréat | 2 % | 2 % | 3 % | 3 % | 3 % | 4 % |
| Université, niveau du baccalauréat | 9 % | 8 % | 10 % | 14 % | 13 % | 14 % |
| Université, niveau supérieur au baccalauréat | 5 % | 5 % | 5 % | 9 % | 9 % | 8 % |
| Population inactive | | | | | | |
| Aucun certificat, diplôme ou grade | 27 % | 30 % | 25 % | 22 % | 23 % | 21 % |
| Diplôme d'études secondaires ou équivalent | 30 % | 26 % | 34 % | 30 % | 26 % | 33 % |
| Postsecondaire | 43 % | 45 % | 41 % | 48 % | 51 % | 46 % |
| Apprentissage et métiers | 9 % | 15 % | 5 % | 10 % | 16 % | 6 % |
| Certificat ou diplôme collégial/non universitaire | 19 % | 16 % | 21 % | 19 % | 16 % | 21 % |
| Université, niveau inférieur au baccalauréat | 2 % | 2 % | 3 % | 3 % | 2 % | 3 % |
| Université, niveau du baccalauréat | 9 % | 9 % | 9 % | 11 % | 11 % | 11 % |
| Université, niveau supérieur au baccalauréat | 4 % | 4 % | 3 % | 5 % | 6 % | 5 % |

Malgré de faibles niveaux de scolarité dans l'ensemble, le pourcentage des travailleurs âgés du Nouveau-Brunswick qui ont un diplôme d'études collégiales ou un certificat d'apprenti ou d'une école de métier correspondait au taux national. Cependant, les Néo-Brunswickois âgés étaient nettement moins susceptibles d'avoir un grade universitaire.

Il est important de se rappeler que le niveau de scolarité des personnes âgées au Nouveau-Brunswick est en partie le reflet des compétences exigées par les employeurs ou, de façon plus générale, par le marché du travail. Le fait que les Néo-Brunswickois âgés aient moins tendance à avoir un diplôme d'études postsecondaires n'est pas nécessairement un problème.

Les niveaux de scolarité postsecondaire chez les travailleurs âgés du Nouveau-Brunswick ont varié considérablement selon la région géographique : seuls 43,7 % de la population active âgée de 55 à 64 ans qui vivait dans des parties de la province situées en dehors des RMR/AR avaient achevé une certaine forme d'études postsecondaires, contre 55,5 % de celle qui vivait dans l'une des sept RMR/AR de la province.

Taux d'achèvement des études postsecondaires chez la population active âgée de 55 à 64 ans, selon les RMR/AR – 2016



Caractéristiques de la population active⁹

Tendances préalables à la pandémie

En 2019, en moyenne, 96 100 Néo-Brunswickois âgés de 55 ans et plus faisaient partie de la population active (87 100 travailleurs et 9 000 chômeurs). Il est important de se rappeler que les totaux annuels de la population active sont des moyennes des 12 aperçus mensuels et qu'ils ne représentent pas le nombre cumulatif de personnes qui étaient actives une année donnée. Au total, plus de 125 000 personnes âgées de 55 ans et plus étaient actives à un moment donné en 2019. Le nombre d'entre elles qui l'étaient à un certain moment variait de 92 900 (en février) à 98 800 (en septembre) tout au long de l'année.

Pourcentage des travailleurs saisonniers de 55 ans et plus – 2019

| | N.-B. | Canada |
|--|-------------|---------------|
| Moyenne sur 12 mois | 9 % | 3 % |
| Pourcentage le plus élevé pendant un seul mois | 13 % (juin) | 4 % (juillet) |
| Pourcentage le plus bas pendant un seul mois | 4 % (mars) | 2 % (mars) |

Le fait de ne pas travailler toute l'année était tout particulièrement courant chez les Néo-Brunswickois âgés qui travaillaient dans des secteurs tels que le traitement

des poissons et fruits de mer, la construction, les ressources naturelles (pêche, foresterie et exploitation forestière, etc.) et certains secteurs liés au tourisme. En général, les emplois saisonniers, surtout chez les travailleurs âgés, étaient plus fréquents au Nouveau-Brunswick que dans la plupart des autres parties du pays, ce qui expliquait les taux d'activité relativement bas chez les travailleurs âgés de la province. Voici d'autres facteurs qui expliquent possiblement cette tendance :

- de plus grandes proportions de personnes ayant une incapacité et de personnes n'ayant pas de diplôme d'études postsecondaires (il y a une corrélation dans les deux cas avec de plus faibles taux d'activité);
- un éventuel mauvais jumelage des possibilités disponibles correspondant au type de travail, aux attentes salariales et aux conditions de travail que souhaitent les travailleurs (assez près de l'endroit où ils vivent).

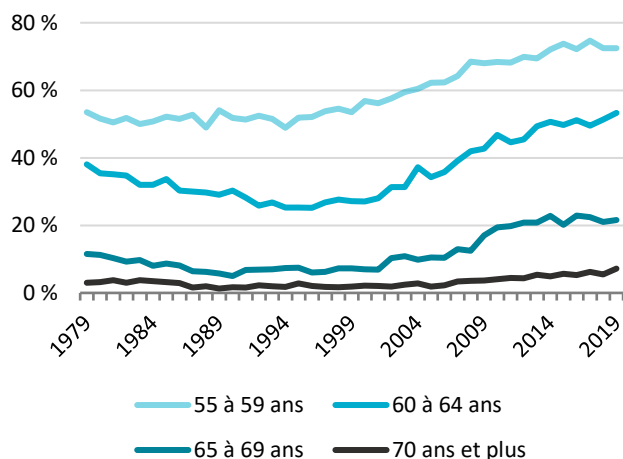
Bien qu'elle prenne constamment du retard sur le taux national, la participation au marché du travail chez la population âgée du Nouveau-Brunswick s'est accrue considérablement au cours des dernières décennies (le gros de cette hausse s'étant produit au milieu des années 2000 et des années 2010). Un graphique illustrant les taux d'activité des Néo-Brunswickois âgés par groupe d'âge depuis 1979 se trouve à la page suivante.

Caractéristiques de la population active âgée de 55 ans et plus – Nouveau-Brunswick – 2019 (moyennes sur 12 mois)

| | 55 ans et plus | 55 à 59 ans | 60 à 64 ans | 65 à 69 ans | 70 ans et plus |
|---------------------------------|----------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| Population en âge de travailler | 280 100 | 62 100 | 60 200 | 53 300 | 104 400 |
| Population active | 96 100 | 45 000 | 32 100 | 11 500 | 7 500 |
| Emploi | 87 100 | 40 600 | 29 100 | 10 300 | 7 200 |
| Proportion à temps plein | 79,8 % | 87,2 % | 80,1 % | 66,0 % | 55,6 % |
| Proportion à temps partiel | 20,2 % | 12,6 % | 19,9 % | 33,0 % | 44,4 % |
| Chômage | 9 000 | 4 400 | 3 000 | 1 300 | 300 |
| Inactifs | 183 900 | 17 100 | 28 200 | 41 800 | 96 900 |
| Taux d'activité | 34,3 % | 72,5 % | 53,3 % | 21,6 % | 7,2 % |
| Taux d'emploi | 31,1 % | 65,4 % | 48,3 % | 19,3 % | 6,9 % |
| Taux de chômage | 9,4 % | 9,8 % | 9,3 % | 11,3 % | 4,0 % |

⁹ Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux 14-10-0327, 14-10-0021 et 14-10-0286.

Taux d'activité chez les personnes âgées de 55 ans et plus selon le sexe – Nouveau-Brunswick – 1979 à 2019

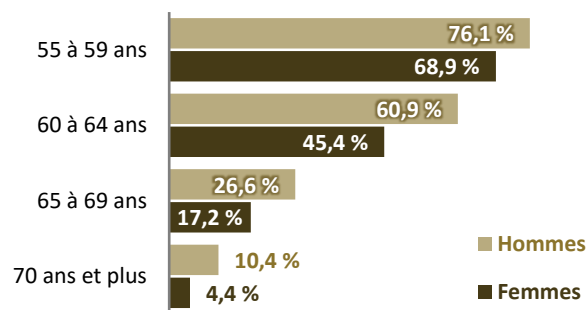


Les augmentations des taux d'activité des travailleurs âgés du Nouveau-Brunswick au cours des dernières décennies sont en grande partie attribuables à la participation accrue des femmes. Toutefois, tant dans la province que dans l'ensemble du Canada, les hommes âgés sont encore bien plus susceptibles d'être actifs que les femmes âgées. À l'avenir, cet écart pourrait s'amenuiser à mesure que les femmes qui atteignent un niveau de scolarité supérieur et qui sont plus actives se retrouvent dans ce groupe d'âge.

Taux d'activité chez les personnes âgées de 55 ans et plus selon le sexe – Nouveau-Brunswick – 1979 à 2019

| | 1979 | 1999 | 2019 |
|----------------|--------|--------|--------|
| Hommes | | | |
| 55 à 59 ans | 73,8 % | 60,8 % | 76,1 % |
| 60 à 64 ans | 55,7 % | 36,5 % | 60,9 % |
| 65 à 69 ans | 16,8 % | 10,8 % | 26,6 % |
| 70 ans et plus | 5,2 % | 3,4 % | 10,4 % |
| Femmes | | | |
| 55 à 59 ans | 35,0 % | 46,0 % | 68,9 % |
| 60 à 64 ans | 21,6 % | 18,3 % | 45,4 % |
| 65 à 69 ans | 6,5 % | 4,2 % | 17,2 % |
| 70 ans et plus | 1,3 % | 0,8 % | 4,4 % |

Taux d'activité chez les personnes âgées de 55 ans et plus selon le sexe – Nouveau-Brunswick – 2019



Comparativement à la population plus jeune, les Néo-Brunswickois âgés sont nettement plus susceptibles de travailler dans des secteurs tels que les suivants : « agriculture », « foresterie et exploitation forestière », « pêche, chasse et piégeage », « services immobiliers et services de location et de location à bail » et « transport et entreposage ».

Par contre, les travailleurs âgés ont bien *moins* tendance à travailler dans les secteurs suivants : « finance et assurances », « information, culture et loisirs » et « services d'hébergement et de restauration ».

Lors du Recensement de 2016, les huit professions suivantes représentaient près du quart de l'emploi total chez les hommes néo-brunswickois âgés de 55 ans et plus :

1. Conducteurs de camions de transport
2. Concierges et concierges d'immeubles
3. Directeurs – commerce de détail et de gros
4. Vendeurs – commerce de détail
5. Charpentiers-menuisiers
6. Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus
7. Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
8. Gestionnaires en agriculture

Parmi les femmes néo-brunswickoises âgées de 55 ans et plus, les huit professions suivantes représentaient près d'un tiers de l'emploi total :

- Vendeuses – commerce de détail
- Infirmières autorisées et infirmières psychiatriques autorisées
- Adjointes administratives
- Aides-infirmières, aides-soignantes et préposées aux bénéficiaires
- Aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
- Caissières
- Préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers
- Employées de soutien de bureau générales

Pandémie de COVID-19

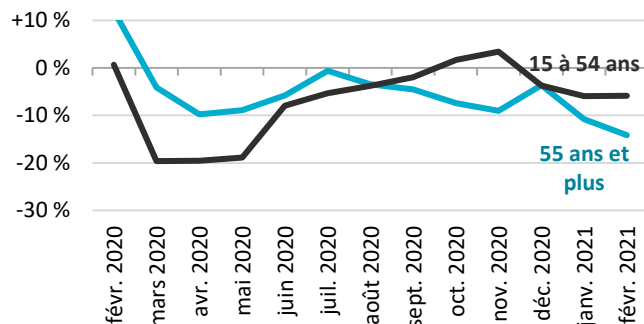
La pandémie de COVID-19 et les diverses restrictions et mesures qui ont été mises en place pour y répondre ont eu un impact considérable sur le marché du travail en 2020 et en 2021.

Au début de la pandémie, les travailleurs âgés ont subi relativement moins de pertes d'emploi que la population générale. En avril 2020, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 ans et plus dans la province était en baisse de 9,7 % par rapport à février 2020, tandis que le nombre total d'heures travaillées par ce groupe avait diminué de 9,8 % d'une année sur l'autre. Par contre, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 54 ans était en baisse de 15,0 % à cette période, et les heures travaillées avaient baissé de 19,5 %.

Emploi en février 2020 par groupe d'âge – Nouveau-Brunswick (désaisonnalisé)



Changement du nombre d'heures travaillées d'une année sur l'autre selon le groupe d'âge – Nouveau-Brunswick (non désaisonnalisé)



Non seulement les travailleurs âgés ont été moins touchés par les pertes d'emploi au plus fort de la pandémie, mais l'emploi dans ce groupe a également connu une reprise très rapide, atteignant en juin 101,9 % des niveaux d'emploi préalables à la pandémie. Il convient de noter que la majorité des gains en matière d'emploi au cours de cette reprise initiale touchait les hommes. Toutefois, alors que le taux d'emploi des travailleurs âgés a rapidement atteint un niveau proche de celui d'avant la pandémie, la reprise n'a pas duré. Entre juin et août 2020, l'emploi (désaisonnalisé) chez les Néo-Brunswickois âgés de 55 ans et plus a diminué de près de 7 000.

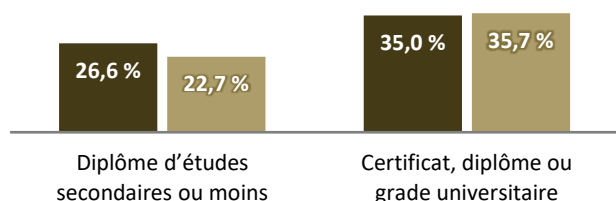
Emploi en février 2020 chez la population âgée de 55 ans et plus selon le sexe – Nouveau-Brunswick (désaisonnalisé)



Entre août 2020 et février 2021, l'emploi chez les Néo-Brunswickois âgés est resté relativement stable. En février 2021, l'emploi (désaisonnalisé) chez les Néo-Brunswickois âgés de 55 ans et plus était en baisse de 3,4 % par rapport à février 2020, tandis que les heures travaillées au sein de ce groupe étaient en baisse de 14,2 %.

Selon les estimations de la fin de 2020 et du début de 2021, les travailleurs âgés ayant un diplôme d'études secondaires ou moins continuent de faire partie des groupes les plus touchés par les pertes d'emploi. Cette tendance se constate particulièrement chez les femmes âgées.

Taux d'emploi de la population âgée de 55 ans et plus selon le niveau de scolarité – Nouveau-Brunswick



- Moyenne sur trois mois : de décembre 2019 à février 2020
- Moyenne sur trois mois : de décembre 2020 à février 2021

Il importe de signaler que, même si les taux d'activité et d'emploi indiquent que l'économie est sur le point de se rétablir complètement, de nombreux travailleurs travaillent encore à des heures réduites ou occupent des emplois qui ne peuvent exister que grâce aux programmes de soutien gouvernementaux, notamment la Subvention salariale d'urgence du Canada. Le retour complet aux niveaux de production préalables à la pandémie se fera probablement attendre jusqu'en 2022 (ou au-delà).

Salaires

Tendances préalables à la pandémie¹⁰

En général, les travailleurs âgés ont tendance à gagner un peu moins que le principal groupe d'âge actif (personnes âgées de 25 à 54 ans). Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, en 2019, le taux de salaire hebdomadaire médian chez les employés du Nouveau-Brunswick âgés de 55 ans et plus était de 769,30 \$ contre 886,60 \$ chez les employés âgés de 25 à 54 ans. À l'échelle nationale, ces deux taux s'établissaient respectivement à 898,40 \$ et 1 006,20 \$.

L'écart de rémunération entre les travailleurs âgés et le principal groupe d'âge actif est surtout attribuable aux différences entre les niveaux de scolarité et les heures travaillées, car les travailleurs âgés ont tendance à avoir un niveau de scolarité moins élevé et à faire moins d'heures de travail.

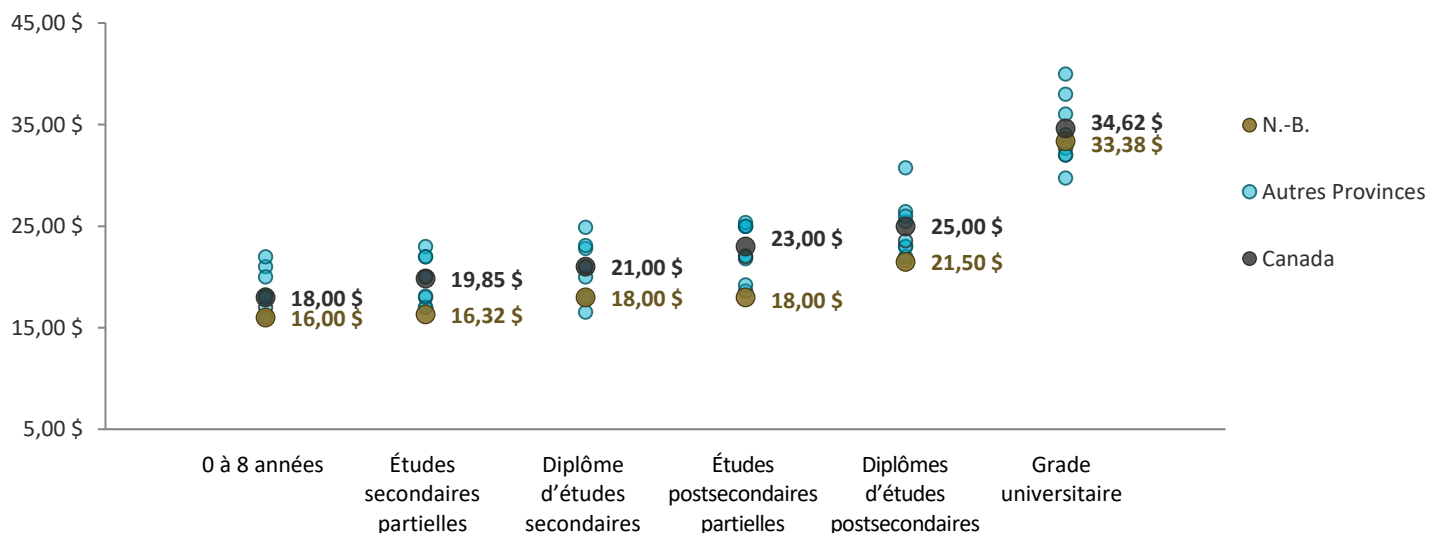
Quand ces deux facteurs sont pris en compte, les gains des travailleurs âgés sont à peu près équivalents à ceux du principal groupe d'âge actif. Si l'on examine les taux de salaire horaire selon le niveau de scolarité, on peut observer ce qui suit :

- les travailleurs âgés gagnent un salaire horaire semblable à celui du principal groupe d'âge actif dans la plupart des catégories de niveau de scolarité;
- les hommes âgés gagnent bien plus par heure que les femmes âgées;
- les gains horaires des travailleurs âgés ayant un diplôme universitaire sont bien plus élevés que ceux qui n'ont pas un tel diplôme.

Salaire horaire médian des employés âgés de 55 ans et plus, selon le plus haut niveau de scolarité – N.-B. – 2019

| | 55 ans et plus | | 25 à 54 ans | |
|---|----------------|----------|-------------|----------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Pas de diplôme d'études secondaires | 18,65 \$ | 13,75 \$ | 18,00 \$ | 14,50 \$ |
| Diplôme d'études secondaires | 19,71 \$ | 15,38 \$ | 19,00 \$ | 16,77 \$ |
| Certificat/diplôme d'études postsecondaires | 22,50 \$ | 20,00 \$ | 25,00 \$ | 20,15 \$ |
| Grade universitaire | 35,23 \$ | 30,00 \$ | 33,11 \$ | 32,00 \$ |

Salaire horaire médian des employés âgés de 55 ans et plus, selon le plus haut niveau de scolarité - 2019



¹⁰ Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0340 et fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Pandémie de COVID-19

Pendant la pandémie, le taux de salaire horaire médian des employés âgés de 55 ans et plus au Nouveau-Brunswick a augmenté pour passer de 23,05 \$ à 24,01 \$ l'heure entre 2019 et 2020 (+4,2 %), tandis que le taux de salaire horaire médian des employés âgés de 25 à 54 ans a augmenté pour passer de 25,55 \$ à 26,59 \$ l'heure (+4,1 %). Il est difficile d'évaluer l'importance de ces changements en raison de la pandémie, car les niveaux d'emploi peuvent influencer sur les taux de salaire moyen et médian. De nombreux emplois à faible revenu ont été perdus au début de la pandémie et les secteurs dans lesquels ces emplois sont regroupés ne se sont pas encore totalement rétablis (c'est-à-dire que le taux de salaire médian susmentionné ne reflète que les taux de salaire des employés qui ont réussi à conserver leur emploi ou à en trouver un nouveau).

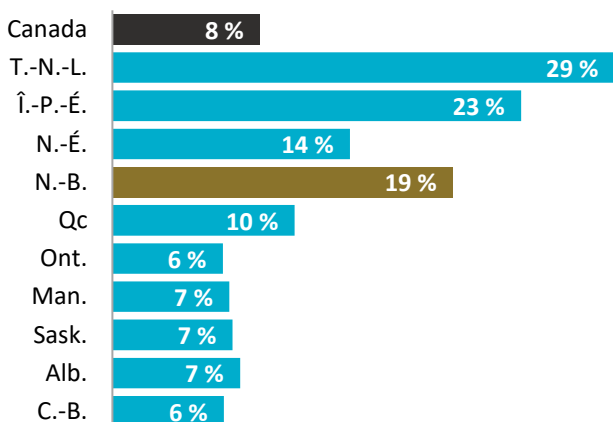
Il faut également tenir compte du fait que chez les employés qui ont réussi à conserver leur emploi (ou à trouver un nouvel emploi), beaucoup travaillaient selon un horaire réduit, ce qui limitait leurs gains totaux.

Assurance-emploi¹¹

Tendances préalables à la pandémie

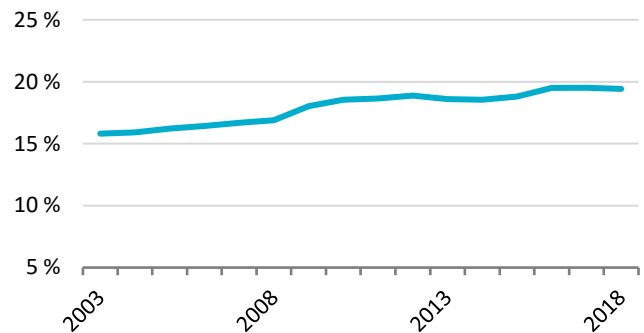
En 2018, 19,4 % des Néo-Brunswickois âgés de 55 à 64 ans ont reçu des prestations d'assurance-emploi, soit le troisième pourcentage parmi les dix provinces. Une tendance semblable a été observée dans les groupes d'âge plus jeunes.

Pourcentage de la population âgée de 55 à 64 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – 2018



Le pourcentage des travailleurs âgés qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi au Nouveau-Brunswick demeure assez constant depuis plusieurs années, après avoir subi une hausse remarquable au milieu des années 2000 et des années 2010.

Pourcentage de la population âgée de 55 à 64 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – N.-B. – 2003 à 2018



Voici certains des facteurs qui expliquent le pourcentage relativement élevé des travailleurs âgés qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi au Nouveau-Brunswick :

- la situation économique et du marché du travail relativement faible de la province;
- la nature saisonnière de nombreuses industries importantes dans la province, comme le traitement des poissons et fruits de mer, la construction, les ressources naturelles (pêche, foresterie et exploitation forestière, etc.) et de certains secteurs liés au tourisme.

Pourcentage de la population âgée de 55 et plus recevant des prestations d'assurance-emploi – N.-B. et Canada – 2018

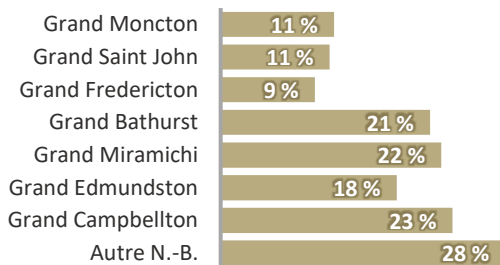
| | N.-B. | | Canada | |
|-------------|--------|--------|--------|--------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| 55 à 64 ans | 23 % | 16 % | 9 % | 8 % |
| 65 à 74 ans | 10 % | 4 % | 4 % | 2 % |

Puisqu'un grand nombre des principaux secteurs saisonniers dans la province sont à prédominance masculine, les prestataires d'assurance-emploi au Nouveau-Brunswick sont nettement plus susceptibles d'être des hommes qu'à l'échelle nationale.

¹¹ Source : Statistique Canada, Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1), tableaux 11-10-0027 et 11-10-0005.

Bien que le pourcentage des travailleurs âgés qui recevaient des prestations d'assurance-emploi en 2018 ait été relativement élevé dans tout le Nouveau-Brunswick, il était particulièrement élevé dans le Nord et dans les régions rurales de la province.

Pourcentage de la population âgée de 55 à 64 ans recevant des prestations d'assurance-emploi – N.-B. – 2018



travailleurs âgés ayant bénéficié d'au moins un des divers programmes fédéraux de soutien (puisque l'ajout d'estimations pour chaque programme individuel entraînerait le double ou le triple comptage de certaines personnes), mais il est probable qu'une proportion semblable de personnes actives de cette tranche d'âge ait reçu des prestations d'un ou de plusieurs des récents programmes de soutien fédéral.

Pandémie de COVID-19

Le régime d'assurance-emploi du gouvernement fédéral a longtemps été le principal programme de soutien du revenu du pays pour les personnes temporairement sans emploi. Cependant, au début de la pandémie, il est rapidement apparu que ce régime n'était pas équipé pour faire face à la perturbation sans précédent entraînée par les confinements. La Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) ont donc été instaurées pour remplacer temporairement le régime d'assurance-emploi. Le gouvernement fédéral a abandonné ces programmes à l'automne de 2020 au profit d'un régime d'assurance-emploi modifié. En plus des modifications temporaires apportées au régime d'assurance-emploi, plusieurs nouvelles prestations temporaires de relance destinées à appuyer les travailleurs ont été créées : la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE).

En raison du vieillissement de la population de la province, un nombre important de travailleurs âgés ont bénéficié de ces programmes. Toutefois, relativement parlant, la participation à ces programmes a généralement été plus élevée chez les jeunes travailleurs.

En tout, près de 40 000 Néo-Brunswickois âgés de 55 ans et plus ont reçu au moins un versement de la PCU entre mars et octobre 2020, ce qui représente environ 41 % des personnes actives de cette tranche d'âge. Il n'est pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de